Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Heritage et taxes foncieres

Par portevech

Bonjour,

Nous sommes 2 héritiers d'une maison à ma mère
le co héritier ne ce prononce pas.
qui paiera la taxe foncière, si cela dure 10 ans.?
si après 10 ans, il refuse, est-ce a moi a payer ?
Merci pour les renseignements que vous m'apporterez.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Très cordialement